

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE TRAVAUX ET PRESTATIONS DE SERVICES - COTE D'IVOIRE » en abrégé « SATRAPs-CI »

Siège Abidjan, Cocody Angré 22ème
arrondissement, Immeuble N'Zi, lot 3384j ilot 272, Lot
3384j, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE TRAVAUX
ET PRESTATIONS DE SERVICES - COTE D'IVOIRE » en
abrégé « SATRAPs-CI »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Bâtiments Travaux Publics ;
Revêtement routier ;
Ouvrage d'art d'éclairage public ;
Pose de canalisation hydrauliques ;
Ouvrages hydrauliques ;
Pose de canalisation de télécommunications, de
télédistribution et travaux maritimes et fluviaux ;

Import-export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré 22ème arrondissement, Immeuble N'Zi, lot 3384j ilot 272, Lot 3384j, Ilot 272

Dirigeant(s) M CHAMMEM MOURAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08932 du 28/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52862/GTCA/RC/2025 du 28/08/2025

